

Réunion du 2 juillet 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etai  
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procurat  
ion(s) :

Excusé(s) :

Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur :

Monsieur Roland BRENDLE

**N° CP/2012/498 -            Gestion de déchets - 2311**  
**Attribution de subventions au titre de la gestion des déchets ménagers**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer les aides suivantes, conformément au tableau annexé :

- dans le cadre de l'aide au réaménagement des décharges brutes communales, une subvention de 6 868,75 € à la commune de CLIMBACH et une subvention de 6 525 € à la commune de ROSENWILLER
- dans le cadre de l'aide à la modernisation des déchèteries, une subvention de 2 329 € au Syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SMICTOM) d'Alsace Centrale pour la mise en place de quatre points d'apports "recyclerie"
- dans le cadre des aides à la prévention de la production de déchets, des subventions d'un montant total de 34 845,78 € à l'Association pour le développement de l'Alsace du Nord (ADEAN), à la communauté de communes du Pays d'Erstein, au Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de Molsheim-Mutzig et environs (SICTOMME), au SMICTOM de la Région de Saverne et à la communauté urbaine de Strasbourg (CUS).

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20120702-68953-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 10/07/12